

[Nous écrire](#)

[Les bonnes adresses](#)



[Assemblées Générales](#)

[Présentation](#)

[Agenda](#)

[La forêt en danger](#)

[Le festival](#)

[Rallye/randos](#)

[L'expo photos](#)

[Notre revue](#)

[Documentation](#)

[sommaires des AG](#)

## ASSEMBLEE GENERALE de mars 2010.

### ACTIVITES PASSES.

Rallye touristique de la Pentecôte.  
 Relevé parcelle par parcelle du mode d'exploitation du massif et état des lieux.  
 Rencontre avec les maires des communes forestières.  
 Participation au forum des associations gobanaises (septembre 2009).  
 Participation au débat public avec l'ONF, les propriétaires privés forestiers à Urcel lors de la fête du bois (octobre 2009).  
 Participation au festival des Vers Solidaires (août 2009).  
 Participation au Comité de pilotage (juin 2009).  
 Festival vidéo animalier amateur (novembre 2009).  
 Randonnée pédestre de l'épiphanie (janvier 2010).  
 Participation aux journées de l'Environnement de Charmes (novembre 2009).  
 Participation au CDCFS. Dénonciation de l'incident de chasse à courre du 5 janvier 2010.  
 Participation au comptage nocturne au phare des grands cervidés (11, 18, 25 mars et éventuellement 8 avril 2010).  
 Entretien avec des étudiants en BTS agricole à propos de l'exploitation sylvicole ( 17 mars 2010).  
 Présence à l'assemblée générale de l'association ALEP 02 (17 mars 2010).  
 Sortie en forêt avec une classe de seconde du lycée Edouard Branly d'Amiens sur le thème " Ces arbres qu'on assassine " ( 23 mars 2010).  
 Participation aux journées de l'Environnement de BEAUTOR (27 mars 2010).

### ACTIVITES PREVUES

Rallye touristique de Pentecôte.  
 Participation au festival des vers solidaires.  
 Participation au forum des associations gobanaises.  
 Participation au comité de pilotage du massif. Participation au CDCFS.  
 Randonnée pédestre avec repas pour les 20 ans de l'association.  
 Manifestation sur plusieurs jours (expos) pour les 20 ans d'UFDH.  
 10° festival vidéo animalier amateur.

### L'ETAT DES LIEUX.

A partir d'avril 2009, nous avons effectué un relevé parcelle par parcelle du mode d'exploitation de notre massif forestier. Nous vous avons présenté nos conclusions dans le journal n° 28 de l'association. Suite à ce constat, nous avons contacté par courrier les communes forestières. Les communes de : Amigny Rouy Barisis aux bois Bertaucourt Epourdon Brancourt en Laonnois Charmes Coucy le Château Deuillet Fressancourt Prémontré Saint Gobain Saint Nicolas aux bois Servais Sont venues nous rejoindre dans notre lutte, et nous les en remercions. La commune de Saint Gobain nous a remis la médaille d'honneur de la ville pour nous encourager dans notre combat pour la sauvegarde de notre patrimoine naturel .Nous sommes particulièrement fiers de cette reconnaissance, et nous ferons tout notre possible pour nous montrer dignes de cette confiance. Nous tenons donc à remercier monsieur le Maire de Saint Gobain, ses adjoints et le Conseil Municipal dans son entier qui ont adopté à l'unanimité la délibération à propos de la demande de moratoire. Nous tenons aussi à les remercier pour l'aide qu'ils nous apportent au quotidien, en nous octroyant une subvention annuelle, par exemple, mais aussi en mettant à notre disposition le cinéma municipal à un tarif défiant toute concurrence, en nous prêtant une salle confortable pour nos réunions mensuelles, en nous fournissant un local dans lequel nous pourrions entreposer notre gros matériel, mais aussi en étant toujours à l'écoute de nos, nombreuses, sollicitations.  
 Deux Conseillers Généraux, M .Frédéric MATHIEU et M .Jean-Claude DUMONT nous ont aussi apporté leur soutien. 2 500 signatures ont été recueillies pour notre pétition, ce qui montre l'intérêt des citoyens pour la sauvegarde de notre forêt. Suite à ces pétitions, nous avons envoyé des courriers à la Direction régionale et nationale de l'ONF, à M. le Préfet, au Président du Conseil Général, à la direction nationale de la LPO et à la Fédération France Environnement.  
 Vous pouvez avoir le contenu de ces courriers sur notre site internet. M. DAUDIGNY, Président du CG nous a répondu qu'il avait bien pris note de nos revendications, et qu'il relayait celles-ci par courrier auprès du Directeur National de l'Office, M. Hervé Gaymard. L'ONF, par la personne de son Directeur Régional, Jean-Marc GOUGIS, nous propose une visite sur site afin de nous ré-expliquer le bien fondé de la gestion actuelle. Nous lui ré-expliquerons que nous avons bien compris cette gestion, mais que, les 2 500 signataires, les 13 communes forestières, les 2 Conseillers généraux, la contestent énergiquement. Pas de rendez-vous pour l'instant car il faut trouver une date qui puisse convenir à tous. Nous n'avons aucune réponse de la LPO à ce jour. Ceci est d'autant plus étonnant si l'on se souvient que notre massif est classé dans son entier sous la directive Natura 2000, dont 600 ha environ pour la directive oiseau .L'année dernière, la coupe de certaines parcelles s'est effectuée presque jusqu'à fin mai, en pleine période de nidification et de mise bas. De plus, certaines parcelles sensibles pour certains oiseaux menacés comme le pic mar, par exemple, ont été mises à nu .On ne répétera jamais assez l'impact désastreux que peuvent avoir les coupes rases sur la présence des oiseaux. Les espèces les moins exigeantes et les plus banales s'adapteront relativement facilement à ce changement de biotope. Par contre, les espèces les plus spécialisées et les plus sensibles ne résisteront pas à ce type de sylviculture.  
 La France reste un des seuls pays européens à pratiquer encore la gestion par coupe rase .En Allemagne, en Suisse, en Belgique et dans d'autres pays, il est préconisé de ne pas mettre à nu plus de 0,5 ha dans les forêts de feuillus, et pas plus de

3 ha dans les parcelles de conifères. Qu'en est-il quand on voit, comme chez nous, des surfaces de 20, 30 ha vides de tout arbres ? Même les propriétaires privés Français répugnent à utiliser ce type de gestion. France Environnement nous a répondu par l'intermédiaire d'une de ses filiales, Picardie Nature, qu'elle prenait en compte notre soucis, et qu'elle allait dépêcher une équipe de biologistes sur notre massif. Après 2 mois et plusieurs rappels, nous attendons toujours la venue des ces scientifiques.

La Préfecture ne nous a pas donné signe de vie après les 2 mois habituels de réflexion. Je n'ose penser que nous ne recevrons pas de réponse prochainement. Ce serait faire peu de cas de l'avis des nombreux citoyennes et citoyens, électrices et électeurs et contribuables qui se sont donné la peine d'envoyer un signal symbolique fort en signant notre pétition.

Mais le travail effectué jusqu'ici ne doit être que le début d'une action à mener sur le long terme. La question qui se pose maintenant porte sur la suite à donner à notre combat. FR3 est, a priori, d'accord pour effectuer un reportage sur l'exploitation forestière sur notre massif. Après un délai raisonnable pour nous répondre laissé à l'administration que nous allons relancer, nous envisagerons donc une action dans ce sens. Peut être faudra-t-il organiser une remise officielle des pétitions en Préfecture, en demandant à la presse écrite et audiovisuelle d'immortaliser l'évènement. Il faudra penser aussi à alerter les élus européens verts, les nouveaux élus régionaux.

M. MATHIEU va proposer le vote d'un vœu au Conseil Général courant avril. Même si l'on a l'impression de taper dans un mur, nous continuerons à essayer de sauvegarder ce qui peut encore l'être, et pourquoi pas remettre en cause le bien fondé du plan d'aménagement en cours.

Pour terminer, je dirai que souvent je m'interroge sur l'utilité de notre action. Je pense alors à mes enfants, ou à mes petits enfants peut être à venir. Je me dis que je pourrai toujours les regarder en face, que nous aurons lutté pour essayer de leur garder une certaine qualité de vie, d'avoir la possibilité de contempler l'hirondelle du printemps, d'entendre le brame du cerf dans une forêt digne de ce nom, de pouvoir se rouler dans l'herbe, de manger des cerises, des fraises des bois, de pêcher des poissons dans une eau claire, tout ce qui fait que la vie vaut la peine d'être vécue... Je citerai quelques phrases de mon camarade Philippe Pottier : "Dans la vie d'une forêt vient forcément un jour où il faut se résigner à couper des arbres. Pour le promeneur, c'est toujours un moment de tristesse. Le paysage et ses silhouettes familières ont disparu, les animaux sont partis à la recherche de nouveaux territoires et la lumière qui se faufilait entre les frondaisons inonde maintenant le sol. C'est ainsi... Mais quand la machine s'emballé, que le bûcheron se fait plus assidu, alors l'inquiétude s'ajoute à la tristesse. "

[référencement](#)

[mentions légales](#)